

Initiation à l'élevage de reines - Samedi 25 mai 2019

Repartez avec une ou deux cellules royales !

Chaque année l'apiculteur perd une partie de ses colonies. Pour reconstituer son cheptel ou le développer, l'élevage de reine et l'utilisation de nucléi sont aujourd'hui une compétence essentielle, même avec un petit rucher.

Objectif général de la formation :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour élever des reines, réaliser leur fécondation en nucléi et produire des essaims artificiels.

Objectifs spécifiques :

- Créer une colonie éleveuse sans supprimer la reine.
- Rechercher les larves à greffer dans sa meilleure colonie.
- Réaliser le greffage et introduire ses larves dans la ruche éleveuse orpheline.
- Préparer ses essaims artificiels pour y introduire les cellules royales.

Pré requis :

- Débutant en élevage, pratique de l'apiculture depuis un an de 2 à 50 ruches.
- Connaissance de base nécessaire en apiculture.
- Ne pas être allergique aux piqûres d'abeilles.
- Les combinaisons de protection peuvent être fournis.

Déroulement :

- Samedi 25 mai 2019 à St Martin d'Hères de 8h00 à 16h00.
- Repas partagé

Programme

Partie théorique

- Rappel du cycle de développement de la reine.
- Créer son calendrier d'élevage.
- Présentation du matériel spécifique: cadre d'élevage, cupules, picking...
- Aspect théorique de la mise en place d'un élevage royal.
- Le greffage.
- Les différents nucléi, quel type choisir et pourquoi.
- J+11 utilisation des cellules royales pour produire des nucléi, des essaims artificiels, et remplacer des reines.

Partie pratique

- Mise en place d'une ruche éleveuse.
- Greffage.
- Introduction des cellules royales dans un essaim artificiel ou un nucléus.
- Introduction d'une reine fécondée dans un essaim artificiel.
- Contrôle des pontes des jeunes reines et marquage.

Vous repartirez avec 1 cellule royale ou deux selon disponibilité.

Il sera délivré en fin de stage une attestation de formation.

Organisme de formation enregistré sous le numéro 82 38 05659 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Inscription :

Avant le 22 mai 2019
Places limitées à 8 stagiaires.

Tarifs

Gratuit pour les ayants droits éligibles VIVEA.
Une caution de 30 € est demandée à l'inscription.

Pour les non éligibles Vivéa
Coût de la formation : 110 €



Inscription

Fabrice BUISSON
Apiculteur

29 bis rue Normandie Niemen
38400 - St Martin d'Hères
Tél. : 06.32.46.96.74.
vivalabeille@free.fr
www.vivalabeille.com

Formateurs :

Fabrice BUISSON
Léo THEVENON apiculteur
Le Murier